



**GRAND(M)OTHERS ACT
TO SAVE THE PLANET**

**Mémoire à l'intention du Comité sénatorial des banques, du
commerce et de l'économie (BANC)
dans le cadre de l'examen du
projet de loi S-243 : Loi sur la finance alignée sur le climat (LFAC)**

Soumis le 21 novembre 2023

Nous sommes Grand(m)others Act to Save the Planet (GASP), un groupe communautaire et non partisan de grands-mères et de grands « autres » qui se soucient profondément du monde dont nos descendants hériteront. Nos membres sont répartis dans 10 circonscriptions du sud de l'Ontario et nous entretenons des liens avec des groupes de grands-parents, de femmes et de défense du climat dans l'ensemble du Canada et à l'étranger.

**Kathleen Moleski
Lorraine Green**

Website GASP4change.org
Email info@gasp4change.org

Instagram [GASP4Change](https://www.instagram.com/GASP4Change)
Facebook [GASP Grandmothers Act to Save the Planet](https://www.facebook.com/GASP4Change)
Twitter [Gasp4Change](https://twitter.com/Gasp4Change)

INTRODUCTION

La crise climatique nous fait craindre pour la survie de nos enfants, de nos petits-enfants et des générations suivantes qui ne sont pas encore nées. Si nous ne réduisons pas radicalement les émissions de gaz à effet de serre, nous risquons fort de laisser derrière nous un avenir invivable pour toutes les formes de vie sur cette planète. Nous avons entendu Greta Thunberg ainsi que les voix pressantes de nos enfants et petits-enfants, qui se sont exprimés haut et fort, et nous nous sommes engagés à les soutenir et à lutter pour la justice climatique.

GASP s'est réjoui de la présentation du projet de loi S-243, la Loi sur la finance alignée sur le climat, au Sénat en mars 2022 et de son renvoi au Comité des banques, du commerce et de l'économie (BANC) en juin de cette année. Cela nous a encouragés de constater le caractère audacieux et exhaustif de ce projet de loi, qui contraint l'ensemble du secteur financier à s'attaquer non seulement aux changements climatiques, mais aussi aux graves risques que fait peser sur notre économie la poursuite des investissements de ce secteur dans les combustibles fossiles. Ce projet de loi est, par nécessité, audacieux et urgent, et il aidera le Canada à s'éloigner des combustibles fossiles, ce qui est désespérément nécessaire si nous souhaitons prévenir les ravages les plus importants du réchauffement climatique. Au sein de GASP, nous sommes très préoccupés par les investissements imprudents et déséquilibrés des institutions financières du Canada dans le secteur des combustibles fossiles. Par conséquent, nous défendons vigoureusement et passionnément cette législation.

À l'heure actuelle, une grande anxiété écologique se fait ressentir parmi les jeunes, les citoyens, les entreprises responsables, les travailleurs qui œuvrent pour une transition juste, les peuples autochtones, les communautés racialisées affectées par la pollution au carbone, les femmes et les jeunes filles qui sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques, les militants pour le climat et les climatologues respectés. Le risque climatique est un risque systémique augmentant à un rythme qui s'accélère rapidement. Si nous attendons encore avant de lutter contre les changements climatiques, l'existence de la race humaine sera sérieusement menacée. Chaque année, alors que les entreprises et les gouvernements, non seulement au Canada, mais dans le monde entier, ignorent leurs engagements et leurs promesses en matière de climat, que les institutions financières continuent d'investir dans les combustibles fossiles et que leurs gouvernements continuent de soutenir le secteur des combustibles fossiles, et alors que les catastrophes climatiques continuent de s'aggraver, nos chances de surmonter les changements climatiques s'amenuisent de plus en plus.

Maintenant que la LFAC est en train d'être étudiée, nous demandons instamment au Comité BANC de garder constamment à l'esprit les générations futures de Canadiens, de défendre le projet de loi S-243 dans son état actuel et de n'apporter à cette mesure législative que des modifications qui renforcent son objectif ultime, à savoir l'atténuation des changements climatiques.

Les actions entreprises par GASP afin d'inciter les institutions financières à agir pour sauver notre avenir :

En 2020, GASP a pris conscience que les cinq plus grandes banques de notre pays (RBC, TD, BMO, CIBC et la Banque Scotia) figuraient parmi les 20 premières banques privées du monde qui contribuent à la destruction du climat. Le montant des investissements qu'elles ont réalisés dans les combustibles fossiles depuis l'Accord de Paris sur le climat de 2015 atteint désormais [1 135 milliards de dollars](#)¹. L'équipe de GASP chargée des banques a immédiatement lancé une série d'actions qui sont encore menées aujourd'hui, comme la rédaction de tribunes libres et de lettres, des rencontres avec le personnel des banques, la participation à des rassemblements et à des manifestations, et la signature avec d'autres parties d'une proposition conjointe des actionnaires demandant à TD de désinvestir dans les combustibles fossiles.

En janvier 2021, l'équipe de GASP chargée des pensions, composée essentiellement d'enseignants retraités, a commencé à participer aux réunions mensuelles en ligne de SHIFT. SHIFT : Action for Pension Wealth and Planet Health (shiftaction.ca) est une initiative caritative qui vise à protéger les pensionnés et le climat en mettant en relation les bénéficiaires et leurs régimes de retraite afin d'examiner le rôle joué par les régimes de retraite dans la crise climatique. L'équipe de GASP chargée des pensions a appris que les investissements du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) dans les combustibles fossiles étaient estimés à au moins 7,3 milliards de dollars (au 31 décembre 2021), soit 3 % des fonds sous mandat de gestion, mais qu'ils pourraient atteindre 24 milliards de dollars, soit 10 % des fonds sous mandat de gestion (au 30 juin 2022). L'écart considérable entre les deux estimations sur une période de six mois met en évidence le manque de transparence dans les rapports sur les investissements du Régime ainsi que la nécessité d'une supervision et d'une responsabilité dans le cadre de l'inaction actuelle du monde de la finance pour limiter les conséquences des changements climatiques. L'équipe de GASP chargée des pensions a également rencontré REshift, un groupe d'enseignants retraités et actifs, afin de déterminer la meilleure façon de traiter les conclusions de Shift. En février 2021, l'équipe de GASP chargée des pensions a lancé des actions semblables à celles de l'équipe chargée des banques, notamment la rédaction de tribunes libres, l'envoi de lettres au personnel du RREO et la participation à des rassemblements et à des marches, afin d'exprimer leurs préoccupations et d'encourager le changement dans le secteur des pensions.

Toutes les actions de plaidoyer de GASP semblent n'avoir servi à rien. Alors que les banques ont commencé par écouter poliment, puis se sont opposées silencieusement et, plus récemment, ont dénoncé publiquement les actions des militants pour le climat, elles ont continué à investir dans les combustibles fossiles, montrant clairement que le militantisme en faveur du climat n'avait que peu, voire pas d'effet sur elles. La réaction des entreprises fournissant des régimes de retraite a été légèrement plus positive, certaines s'engageant à désinvestir dans le secteur du pétrole et du gaz, mais le secteur des pensions a encore un long chemin à parcourir pour devenir carboneutre. Entre-temps, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies a publié de nombreux rapports de plus en plus urgents appelant à l'adoption de mesures drastiques pour lutter contre les changements climatiques.

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, n'a pas [mâché](#) ses mots lorsqu'en février 2022, il a déclaré que la contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du GIEC sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité était un « *recueil de la souffrance humaine et une accusation accablante envers l'échec des dirigeants dans la lutte contre les changements climatiques* » dans ses remarques lors de la conférence de presse de lancementⁱⁱ. Plus tard, au début du mois d'avril 2022, commentant la contribution du groupe de travail III, il a [ajouté](#) : « *Les véritables radicaux dangereux sont les pays qui augmentent la production de combustibles fossiles. Investir dans de nouvelles infrastructures de combustibles fossiles est une folie morale et économique*ⁱⁱⁱ. »

Malgré les prédictions figurant dans ces rapports accablants, les banques, les régimes de retraite et les compagnies d'assurance canadiennes continuent à mettre leur argent dans les combustibles fossiles avec la même avidité que par le passé.

Sachant que les banques sont soumises aux règlements du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'équipe de GASP chargée des banques a commencé à réfléchir aux moyens de faire pression sur le BSIF et sur les responsables en amont de la chaîne afin de susciter des changements, au moment même où la sénatrice Galvez élaborait le projet de loi S-243.

Alors que nos efforts visaient à inciter les banques et les fonds de pension à désinvestir dans les combustibles fossiles, le projet de loi S-243 va beaucoup plus loin en garantissant, s'il est adopté, que le secteur financier, en ce compris les banques, les compagnies d'assurance et de prêt, les fonds de pension publics et privés ainsi que les agences gouvernementales connexes telles que le BSIF, adopte des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science, rende compte de l'adoption de mesures et des progrès accomplis par rapport à la réalisation des objectifs, intègre les menaces climatiques dans son évaluation des risques et fasse de l'alignement sur le climat une obligation fiduciaire.

Vous les sénateurs, vous êtes des décideurs, vous êtes des dirigeants. Vous pouvez réparer les échecs des anciens dirigeants. Vous avez entre vos mains le pouvoir de contribuer à l'adoption d'une mesure législative qui permettrait grandement de garantir que nos institutions financières jouent leur rôle dans la réduction progressive du secteur des combustibles fossiles et d'assurer un avenir viable pour nous, nos enfants et les générations futures de Canadiens.

Pourquoi le Sénat devrait-il soutenir le projet de loi S-243? GASP suggère les raisons suivantes :

1. Nos enfants et les générations futures constituent la principale raison de soutenir le projet de loi.

Pour l'instant, nos jeunes n'ont pas leur mot à dire dans la gestion de la crise climatique et nos institutions financières ne pensent pas à eux. Au lieu de cela, les institutions financières du Canada continuent de dépenser des centaines de milliards de dollars pour assurer l'existence des compagnies pétrolières, gazières et charbonnières, au détriment de nos enfants, de nos petits-enfants et des enfants du monde entier. Les institutions financières du Canada se vantent de la quantité de capitaux qu'elles investissent dans des solutions « vertes » et considèrent qu'il s'agit là de leur principale contribution à la réalisation de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050. Cependant, elles n'investissent pas suffisamment dans les énergies renouvelables, omettent commodément de mentionner leur propre rôle dans la crise climatique ou les véritables moyens qu'elles mettront en œuvre pour y remédier, et refusent catégoriquement de désinvestir dans les combustibles fossiles. Les institutions financières du Canada doivent être contraintes d'agir rapidement et avec audace pour ne plus accélérer la crise climatique. Le sort de tous les enfants et petits-enfants, y compris ceux des dirigeants des institutions financières du Canada, est en jeu.

Nous avons besoin que vous, les membres du Comité, gardiez à l'esprit les générations futures du Canada au moment d'évaluer et d'amender ce projet de loi, et non les entreprises de combustibles fossiles ou les institutions financières qui les soutiennent. Nous vous demandons de faire en sorte que nos institutions financières **NE** sacrifient **PAS** nos enfants et le climat pour de simples profits.

Au moment de débattre sur le projet de loi S-243, tenez compte des paroles de ces deux jeunes :

[Kailey Dewar](#), 17 ans. *« Quand je regarde le monde, je vois comment il pourrait être. J'aimerais que les gens comprennent ce que c'est que d'être jeune aujourd'hui, d'être confronté de force à la réalité de notre situation encore et encore et de ne pouvoir rien faire pour l'améliorer. Si seulement les gens écoutaient. Au lieu de cela, nous devons regarder en criant, en pleurant et en suppliant intérieurement, en étant complètement et totalement impuissants, mais incapables de nous détourner... Malheureusement, parce que je suis jeune, certains pourraient considérer que mon opinion n'est pas utile. Cependant, c'est ma génération qui devra faire face aux conséquences des mesures prises par les responsables politiques d'aujourd'hui ou, plus précisément, de celles qu'ils refusent de prendre^{iv} ».*

[Zendaria Telfer](#) « *Je souhaite simplement un climat en bonne santé pour les générations futures. Je veux amener mes enfants et leurs enfants dans les îles d'où viennent leurs ancêtres. Je suis attristée de voir que ces régions subissent déjà les effets des changements climatiques* ». »

Au moment d'évaluer le bien-fondé des règlements proposés, pensez à Natalie Hazel Harnish, la fillette de six ans faisant partie des trois jeunes qui ont perdu la vie lors de la tempête de pluie apocalyptique qui s'est abattue sur la Nouvelle-Écosse le 22 juillet dernier. Imaginez la peur qu'a dû ressentir Natalie alors que la voiture dans laquelle sa famille tentait de s'enfuir était emportée et se remplissait d'eau. Rappelez-vous que Natalie « aimait s'habiller et porter la couleur violette [...] "était pleine de vie, ravie de faire de la claque, s'amusait souvent à faire la roue dans la maison et avait un chien qu'elle adorait » qui est mort avec elle lors de cette tempête et est enterré à ses côtés^{vi}. N'oubliez pas que, comme disait Neil Young dans sa chanson « Rockin' in the Free World », c'est un enfant de plus qui n'ira jamais à l'école, ne tombera jamais amoureux, ne deviendra jamais cool.

En examinant chaque opposition à ce projet de loi, n'oubliez pas que les investissements imprudents et constants du Canada dans le secteur des combustibles fossiles ont contribué à la mort de Natalie. Souvenez-vous également des sentiments d'impuissance et d'abandon de Kailey Dewar et de Zendaria Telfer. Vous, sénateurs, devez vous assurer que vous représentez les voix de ces jeunes.

2. Les institutions financières ne sont pas motivées à réagir aux alarmes et aux avertissements des spécialistes du climat.

Les banques, les compagnies d'assurance et les régimes de retraite privés et publics du Canada traînent les pieds lorsqu'il s'agit d'abandonner les combustibles fossiles.

Bien que les régimes de retraite du Canada commencent à réduire leurs investissements dans les combustibles fossiles et à investir dans des entreprises d'énergie propre, une bonne partie de leurs portefeuilles, soit « plus de [1 700 milliards de dollars](#) d'actifs », pour les 10 principaux fonds du Canada, est encore largement investie dans des entreprises de combustibles fossiles^{vii}. Cela ne peut plus continuer. Les régimes de retraite utilisent les contributions durement gagnées des Canadiens pour financer l'extraction de ressources qui détruisent la planète. De plus en plus, nous sommes témoins d'événements catastrophiques qui affectent justement la vie des Canadiens finançant ces régimes de retraite et qui deviennent bien trop fréquents. Il est temps que nos régimes de retraite s'éloignent des développements fossiles et investissent nos dollars dans des projets d'énergie renouvelable.

Sunlife et Manuvie, les deux plus grandes compagnies d'assurance-vie et maladie du Canada, gèrent actuellement un total combiné d'un peu moins de [25,8 milliards de dollars d'investissements](#) dans les combustibles fossiles^{viii}. De janvier à juin de cette année, ces investissements ont contribué à la production de [198 millions de tonnes](#) d'émissions de gaz à effet de serre, « l'équivalent des émissions produites par 42,5 millions de voitures à essence pendant un an »^{ix}. Ce qui est encore plus grave, c'est qu'en 2021, les investissements de Sunlife et de Manuvie dans les combustibles fossiles ont contribué à la production de [499 millions de tonnes](#) d'émissions dans l'atmosphère, soit plus que les émissions réunies du Québec et de l'Ontario pour l'année 2020 (225,8 millions de tonnes^x).

Ironiquement, les activités d'investissement dans les combustibles fossiles menées par les compagnies d'assurance vont directement à l'encontre du fondement même de leurs activités. À mesure que les changements climatiques s'aggravent, les compagnies d'assurance risquent de plus en plus d'être exposées à une augmentation des demandes d'indemnisation liées aux dégâts causés par des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les ouragans Ian et Fiona, ainsi qu'aux maladies et aux décès provoqués par la pollution atmosphérique due aux émissions de carbone. Les compagnies

d'assurance ne peuvent plus ignorer ces risques et cherchent de plus en plus à [limiter leur exposition](#) au secteur des combustibles fossiles. « Le secteur mondial de l'assurance, qui s'attend à verser davantage de remboursements dans un contexte d'augmentation constante des risques, fait pression depuis des années sur les gouvernements pour qu'ils prennent plus de mesures pour lutter contre les changements climatiques. Ce n'est toutefois que récemment que les assureurs ont commencé à porter un regard critique sur leurs propres investissements dans les entreprises de combustibles fossiles^{xi}. »

Les cinq plus grandes banques du Canada ont toujours été [classées](#) dans les 20 premières banques mondiales qui financent les combustibles fossiles. Le montant total du financement qu'elles ont réalisé depuis l'Accord de Paris sur le climat a atteint l'année dernière 1 145 milliards de dollars canadiens^{xii}. Un [rapport](#) produit par Oxfam-Québec en partenariat avec Oxfam Canada estime que ce financement a contribué à la production « d'environ 1,9 milliard de tonnes d'émissions en 2020, [...] plus du double de l'empreinte carbone totale du Canada dans son ensemble, ce qui souligne la nécessité pour le gouvernement de faire plus pour inciter les banques à diminuer leur financement^{xiii}. »

En outre, comme les banques investissent les unes dans les autres, que les compagnies proposant des régimes de retraite et les compagnies d'assurance investissent dans les banques et que les dirigeants des entreprises de combustibles fossiles siègent au conseil d'administration de toutes les institutions financières, il existe un réseau consolidé de solidarité et de soutien entre les institutions financières et les entreprises de combustibles fossiles, qui leur permet d'avancer plus lentement que nécessaire vers l'objectif de la carboneutralité. [Selon Canada's National Observer](#), Sun Life a voté [de façon contre-intuitive] contre les résolutions proposées « au sein de BMO, RBC, TD, Imperial Oil et d'autres entreprises dont elle est actionnaire, qui exigeraient que les banques adoptent des votes consultatifs sur les plans climatiques et qu'Imperial Oil cesse d'explorer et de développer de nouveaux champs de pétrole et de gaz. Manulife a usé de son influence pour retarder les réductions d'émissions en votant contre des politiques qui exigeraient que des banques comme BMO et TD cessent de financer de nouvelles réserves de pétrole et de gaz, et en votant contre des résolutions qui exigeraient qu'Enbridge aligne son engagement de carboneutralité sur la science^{xiv}. »

Il est clair que les institutions financières contribuent fortement à la crise climatique. Si elles ont l'intention de modifier leur comportement en matière d'investissement, elles n'agissent tout simplement pas assez vite. Les institutions financières du Canada sont les « acteurs silencieux » qui financent la crise climatique. Il faut les contraindre à se concentrer sur la réduction de la production de combustibles fossiles aujourd'hui, plutôt que de les laisser décider elles-mêmes quels efforts déployer pour atteindre un objectif lointain dans un avenir très éloigné.

Il faut faire comprendre aux institutions financières qu'en finançant l'expansion du pétrole et du gaz, elles ont du sang sur les mains et qu'aucune action d'écoblanchiment, qu'aucun marché du carbone, qu'aucun bricolage technologique non éprouvé ni qu'aucun engagement vers la carboneutralité n'absoudra leurs crimes contre l'humanité et la Terre mère. Elles sont tout aussi coupables que les compagnies pétrolières et gazières, car elles ont elles aussi contribué à faire naître la crise climatique et à la faire durer.

Le règlement gouvernemental peut garantir que des délais serrés soient respectés afin d'atteindre la carboneutralité. Les institutions financières se conformeront aux règlements imposés par le gouvernement. Elles feront tout ce qui est nécessaire et dépenseront autant qu'il le faudra pour éviter les sanctions et les atteintes à leur réputation qu'elles subiraient si elles ne respectaient pas les règlements ou étaient même trop lentes à s'y conformer.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est l'organisme de réglementation fédéral des banques, des fonds de pension ainsi que des compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt

au Canada qui pourrait et devrait assurer la supervision nécessaire des institutions financières du Canada en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques dans le secteur financier. Récemment, le BSIF a reconnu qu'une source importante de risque, c'est-à-dire le risque climatique, n'était pas prise en compte par les banques lorsqu'elles accordent des prêts à des entreprises produisant de nombreuses émissions. Le 23 mars 2023, le BSIF a publié la ligne directrice B-15, intitulée « Gestion des risques climatiques » qui [énonce](#) « les attentes du BSIF à l'égard de la gestion des risques climatiques par les IFF [institutions financières fédérales], [...] [visant] à aider les IFF à accroître leur résilience face à ces risques et à mieux les gérer^{xv} ». Comme son nom l'indique et comme il est décrit dans son objet et sa portée, ce document est une ligne directrice modérée pour les IFF qui présente ce qui est attendu d'elles, et non un règlement prescriptif solide établissant des mesures et des règles qui permettraient de s'attaquer véritablement au risque climatique en faisant preuve de l'urgence requise par la crise climatique. Bien que la ligne directrice B-15 exige des IFF qu'elles communiquent des renseignements plus précis sur les risques climatiques et qu'elles élaborent des plans de transition vers un avenir à faibles émissions de carbone, la ligne directrice « [exclut](#) » une proposition des militants environnementaux consistant à attribuer des exigences de fonds propres et des facteurs de risque plus élevés aux prêts et aux investissements liés aux combustibles fossiles^{xvi} ». Cela aurait rendu les prêts et les investissements moins attrayants, et incité les institutions à s'éloigner du pétrole et du gaz. Face à la crise climatique, la ligne directrice B-15 indique clairement que le BSIF lui-même a besoin d'être supervisé sur la manière de régler la lutte contre les changements climatiques.

Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), une organisation internationale « [s'étant engagée](#) » à accélérer la transition de l'économie mondiale vers la carboneutralité » et à laquelle la plupart, sinon la totalité, des institutions financières du Canada ont adhéré, s'était montrée très prometteuse lorsqu'elle avait été présentée pour la première fois en novembre 2021 lors de la COP26. Elle semblait capable d'inciter les institutions financières du Canada à enfin commencer à réduire leur financement effréné du secteur des combustibles fossiles^{xvii}. Hélas, le [rapport](#) de Reclaim Finance intitulé *Throwing Fuel on the Fire: GFANZ Financing of Fossil Fuel Expansion*, publié en janvier 2023, montre malheureusement que dans les six mois qui ont suivi la création de GFANZ, les institutions financières du monde entier « [ont continué] à dépenser des centaines de milliards de dollars en faveur de l'expansion des secteurs du charbon, du pétrole et du gaz fossile [...] [et que] seules quelques-unes des institutions financières membres de GFANZ disposent de politiques qui réduisent significativement le financement des entreprises élaborant de nouveaux projets d'approvisionnement en combustibles fossiles. [...] L'incapacité des membres de GFANZ à adopter des politiques significatives concernant l'expansion du secteur des combustibles fossiles [...] signifie que ces institutions financières ont maintenu le flux d'argent vers les principaux acteurs de l'expansion du secteur des combustibles fossiles^{xviii} ». Selon le rapport de Reclaim Finance, quatre banques du Canada (RBC, TD, BMO et la Banque Scotia) figurent dans la liste des 20 principaux bailleurs de fonds des entreprises de combustibles fossiles au niveau mondial.

L'incapacité de GFANZ à contraindre ses membres à pouvoir rapidement se passer des combustibles fossiles, associée aux tactiques adoptées par ces membres consistant à retarder les actions permettant de concrétiser les engagements figurant dans leurs propres plans climatiques, sans parler des lacunes des plans eux-mêmes et de l'absence de politiques strictes pour parvenir à une réduction significative des émissions, constitue la preuve que les institutions financières, y compris celles du Canada, n'agiront pas volontairement pour désinvestir dans les combustibles fossiles et que seuls des règlements stricts les inciteront à faire ce qu'il convient de faire.

L'incapacité du BSIF à imposer des exigences de fonds propres plus élevées pour les prêts aux entreprises de combustibles fossiles et l'indifférence flagrante des institutions financières concernant le respect de leurs engagements liés à GFANZ illustrent parfaitement pourquoi, si le Canada souhaite

vraiment lutter contre les changements climatiques et éviter les effets dévastateurs d'un réchauffement de la planète de plus de 1,5 °C, le projet de loi S-243 est absolument nécessaire.

Le monde s'éloigne des combustibles fossiles. Les énergies renouvelables sont de moins en moins chères et de plus en plus fiables. À terme, le pétrole ne rapportera plus rien. En cas d'investissements, de souscriptions ou d'endettement trop importants, les institutions financières elles-mêmes seront gravement affectées, ce qui aura des répercussions sur l'ensemble de l'économie du Canada. Les secteurs financiers sont confrontés à un climat de plus en plus volatile et à un avenir incertain, ce qui les rend vulnérables à des risques majeurs. C'est pourquoi le projet de loi S-243 devrait être considéré comme une mesure législative positive pour les institutions financières du Canada.

Les institutions financières du Canada doivent également cesser de piller les terres des Autochtones et de violer leurs droits inhérents. Pour le caractère sacré et l'intégrité territoriale de la terre, elles doivent mettre un terme à l'expansion du secteur des combustibles fossiles.

Les institutions financières canadiennes ont montré que, d'elles-mêmes, elles ne font pas preuve de la volonté et du leadership nécessaires pour mettre en œuvre les changements opérationnels que les citoyens canadiens ordinaires souhaitent et dont ils ont besoin pour atténuer les effets des changements climatiques et s'adapter à ces derniers. Le projet de loi S-243, en tant que loi, fournira l'orientation et la supervision nécessaires pour garantir que nos institutions financières fassent ce qu'elles-mêmes ne peuvent pas faire.

3. C'est la bonne chose à faire.

Si nous souhaitons réaliser une « transition juste » pour tous, nous devons faire participer le secteur financier à la course vers la carboneutralité. Le secteur financier du Canada constitue un composant essentiel dans l'activation de la machine de la transition. Non seulement le projet de loi S-243 fournira les règlements nécessaires pour aligner nos institutions financières sur la carboneutralité, mais il comprend également l'initiative audacieuse et nécessaire de supprimer le conflit d'intérêts qui existe actuellement au sein de nos institutions financières, puisque certains membres siégeant aux conseils d'administration des institutions financières ont des liens directs et indirects avec le secteur des combustibles fossiles. Si nous n'agissons pas comme nous le devrions, en atténuant la crise climatique autant qu'il est humainement possible de le faire, les générations futures seront impuissantes à réparer les conséquences inévitables de notre échec. Si nous ne faisons pas de choix difficiles aujourd'hui, nous priverons nos enfants et nos petits-enfants de l'avenir qui leur revient de droit. Il faut beaucoup de courage pour faire ce qu'il faut. Mesdames et Messieurs les membres du Comité, avez-vous ce courage?

CONCLUSION

Pour GASP, il est clair que nous devons être ambitieux, tenaces et inébranlables dans notre lutte pour éviter les pires conséquences de la crise climatique, mais nous ne pouvons y parvenir sans la participation totale et proactive du secteur financier. Nous avons une occasion unique d'adopter le projet de loi S-243 dans sa forme actuelle et nous demandons au Comité BANC de recommander que ce projet de loi passe à l'étape suivante. Même si les aiguilles de l'horloge des changements climatiques indiquent une heure tardive, nous sommes capables de faire les bons choix et c'est ce que nous devons faire.

Nos préoccupations concernent nos petits-enfants et toutes les générations futures. Il incombe à chacun d'entre nous de les protéger et de veiller à ce qu'ils héritent d'une planète saine et viable. Nous, les grands-mères, n'avons pas besoin d'être rassurées. *Nous avons besoin de mesures concrètes dès maintenant.*

Lorsque nos enfants ou les enfants de nos enfants nous demanderont à nous ainsi qu'à vous, sénateurs et sénatrices, « Qu'avez-vous fait pour mettre fin aux changements climatiques? », notre réponse ne pourra se limiter à dire que nous avons fait tout ce que nous pouvions. Ce n'est pas suffisant. La seule réponse à donner est « Nous avons fait tout ce qui était nécessaire ». Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre. La planète non plus d'ailleurs.

Ni les marchés financiers ni les institutions financières ne corrigeront le déséquilibre des investissements dans les combustibles fossiles. Nous avons besoin d'un règlement gouvernemental pour régler le problème.

Soyez audacieux. Soyez courageux. Faites ce qu'il faut.

Notes en fin de texte

- ⁱBanking on Climate Chaos, 13 février 2023, *News Publications*, ran.org, 30 juin 2023, https://www.ran.org/wp-content/uploads/2023/04/BOCC_2023_06-27.pdf, p. 6
- ⁱⁱAntónio Guterres, 28 février 2022, *UN Web TV*, Nations Unies, 30 juin 2023, <https://media.un.org/en/asset/k1x/k1xcijxjhp>.
- ⁱⁱⁱAntónio Guterres, 4 avril 2022, *Meetings Coverage and Press Releases*, Nations Unies, 30 juin 2023, <https://press.un.org/en/2022/sgsm21228.doc.htm>.
- ^{iv}Kailey Dewar, 29 août 2022, *NextGen Perspectives: Climate action conversations and the plight of today's youth*, *Environmental Journal*, 30 juin 2023, <https://environmentjournal.ca/climate-action-perspectives-on-the-plight-of-todays-youth/>.
- ^vKailey Dewar, 29 août 2022, *NextGen Perspectives : Climate action conversations and the plight of today's youth*, *Environmental Journal*, 30 juin 2023, <https://environmentjournal.ca/climate-action-perspectives-on-the-plight-of-todays-youth/>.
- ^{vi}Mario Glass, 28 juillet 2023, « Six year old girl and member of local rock band die in NS Floods », 30 juin 2023, <https://www.nationalobserver.com/2023/07/28/news/six-year-old-girl-rock-band-member-die-ns-floods>.
- ^{vii}Allen Andrews, 8 juin 2022, « Canada's Banks and Pension Funds are Financing a Climate Disaster », 30 juin 2023, <https://ecojustice.ca/news/canadas-banks-and-pension-funds-are-financing-a-climate-disaster/>.
- ^{viii}John Woodside, 5 octobre 2022, « Broken promises: Insurance Giants Sun Life and Manulife are Deep Into Coal, Oil and Gas », 30 juin 2023, <https://www.nationalobserver.com/2022/10/05/investigations/insurance-giants-sun-life-manulife-are-deep-coal-oil-gas>.
- ^{ix}John Woodside, 5 octobre 2022, « Broken promises: Insurance Giants Sun Life and Manulife are Deep Into Coal, Oil and Gas », 30 juin 2023, <https://www.nationalobserver.com/2022/10/05/investigations/insurance-giants-sun-life-manulife-are-deep-coal-oil-gas>.
- ^xJohn Woodside, 5 octobre 2022, « Broken promises: Insurance Giants Sun Life and Manulife are Deep Into Coal, Oil and Gas », 30 juin 2023, <https://www.nationalobserver.com/2022/10/05/investigations/insurance-giants-sun-life-manulife-are-deep-coal-oil-gas>.
- ^{xi}Amanda Stephenson, 22 août 2021, « Insurance Industry Seeks to Limit Fossil Fuel Exposure Amid Growing Climate Threat », 30 juin 2023, <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/insurance-industry-robin-edger-mary-lovell-victor-adesanya-1.6149361>.
- ^{xii}Rainforest Action Alliance, BankTrack, Indigenous Environmental Network, Oil Change, Reclaim Finance, Sierra Club, Urgewald, 2023, *Banking on Climate Chaos Fossil Fuel Finance Report*, 30 juin 2023, <https://www.bankingonclimatechaos.org/>.
- ^{xiii}La Presse canadienne, 18 octobre 2022, « Oxfam Canada pegs bank-financed emissions at 1.9B tonnes in 2020 », 30 juin 2023, <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2022-10-18/etude-d-oxfam-quebec/les-banques-canadiennes-fincent-grandement-les-emissions-de-dioxyde-de-carbone.php>.
- ^{xiv}John Woodside, 5 octobre 2022, « Broken promises: Insurance Giants Sun Life and Manulife are Deep Into Coal, Oil and Gas », 30 juin 2023, <https://www.nationalobserver.com/2022/10/05/investigations/insurance-giants-sun-life-manulife-are-deep-coal-oil-gas>.
- ^{xv}Bureau du surintendant des institutions financières, mars 2023, Ligne directrice B15, Gestion des risques climatiques, 30 juin 2023, <https://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/fi-if/rg-ro/gdn-ort/gl-ld/Pages/b15-dft.aspx>.

^{xvi}Bureau du surintendant des institutions financières, mars 2023, Ligne directrice B15, Gestion des risques climatiques, 30 juin 2023, <https://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/fi-if/rg-ro/gdn-ort/gl-ld/Pages/b15-dft.aspx>.

^{xvii}Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), About us, 30 juin 2023, <https://www.gfanzero.com/about/>.

^{xviii}Reclaim Finance, *Throwing Fuel on the Fire : GFANZ Financing of Fossil Fuel Expansion*, 30 juin 2023, <https://reclaimfinance.org/site/wp-content/uploads/2023/01/Throwing-fuel-on-the-fire-GFANZ-financing-of-fossil-fuel-expansion.pdf>.